

2395



Programme des Nations Unies
Pour le Développement

Développement Humain Durable

PROGRAMME LIFE
INT/92/017
INT/95/006

Fonds d'Appui aux Initiatives Locales
pour l'amélioration de l'Environnement Urbain
(F.I. L. E. U)
LE COORDONNATEUR NATIONAL

Termes de référence

Définition de la stratégie nationale de la 4ième phase du Programme LIFE

Septembre 2001

Programme LIFE / PNUD -
Sicap Amitié I, Villa N° 3029 1^{er} étage - BP : 16206
Tél : 825.16.26
Tél./Fax : 825 57 07
Email : life-mbg@sentoo.sn

CONGAD : Tél. : 824 41 16 / Fax : 824 44 13
Sicap Amitié I Villa N° 3089 bis -BP 4109

Termes de référence

Définition de la stratégie nationale de la 4^{ème} phase du Programme LIFE

INTRODUCTION

En lançant le Programme LIFE, Fonds d'appui aux initiatives locales pour l'amélioration de l'Environnement urbain lors du Sommet de la Terre en 1992 à Rio de Janeiro, le Programme des Nations Unies pour le Développement s'était fixé les objectifs suivants :

- 1) Montrer qu'il est possible de faire face aux problèmes d'environnement urbain en utilisant essentiellement des solutions trouvées localement ;
- 2) Procéder au renforcement des capacités institutionnelles des acteurs locaux, constitués essentiellement par : les Autorités Municipales, les Organisations Non-Gouvernementales (ONG), les Communautés de Base et le Secteur Privé ;
- 3) Promouvoir la documentation, les échanges d'information entre acteurs urbains nationaux puis internationaux, promouvoir également le dialogue sur les politiques en vue de favoriser des changements ;
- 4) Encourager le transfert, la duplication et la vulgarisation à grande échelle des initiatives qui ont obtenu des succès.

Pour atteindre les objectifs précités, le Programme LIFE a été divisé en 3 phases.

1ère PHASE (1992-1994)

Durant cette phase, le Programme a été lancé dans 7 pays : le Brésil, la Jamaïque, l'Egypte, le Sénégal, la Tanzanie, le Pakistan, la Thaïlande, et a aussi appuyé des activités régionales et inter-régionales.

Dans cette phase, il s'agissait surtout en amont :

- ☐ de favoriser un dialogue national ;
- ☐ de développer des stratégies, pour la mise en place du programme aux niveaux local et national ;
- ☐ d'obtenir un soutien considérable de la part des différents acteurs urbains.

2ème PHASE (1995-1996)

Pendant cette phase, 5 pays supplémentaires ont été inclus dans le Programme. Il s'agit de la Colombie, du Liban, de l'Afrique du Sud, du Bangladesh et du Kyrgystan.

Durant cette phase, l'accent a été mis en Aval sur le soutien apporté à de petits projets efficaces qui se sont attachés, en priorité, aux problèmes d'environnement urbain, en utilisant comme outil de travail, le dialogue et la coopération entre acteurs urbains locaux et en s'assurant du renforcement de leurs capacités.

3ème PHASE (1997-2000)

S'agissant de la 3ème phase, les thèmes qui sont privilégiés sont les suivants :

- ☐ La documentation des projets et la dissémination de leurs résultats ;
- ☐ L'évaluation de l'impact du Programme LIFE ;

- ⇒ Les tentatives pour influencer les politiques par l'organisation de séminaires d'échanges des expériences acquises avec la réalisation des projets ;
- ⇒ Le transfert, la duplication et la vulgarisation à grande échelle des initiatives qui ont obtenu des succès ,
- ⇒ L'institutionnalisation de l'approche prônée par LIFE à l'intérieur des pays bénéficiaires du Programme ;
- ⇒ L'intégration de cette même approche dans d'autres pays où n'existe pas encore le Programme LIFE.

OBJECTIFS ET ACTIVITES DE LA 4^{ème} PHASE (2001 – 2004)

Objectif 1 à atteindre :

A partir des initiatives communautaires qui ont été financés par le Programme LIFE, promouvoir l'institutionnalisation et l'intégration de la méthodologie du Programme LIFE au niveau municipal et national dans les 6 pays pilotes qui ont commencé le Programme LIFE en 1995-1996.

Il est demandé aux 6 pays qui ont commencé le Programme LIFE en 1995-1996 (Sénégal, Colombie, Kyrgystan, Liban, Bengladesh et Afrique du Sud) de mettre l'accent lors de la phase III dudit Programme, sur la dimension Amont de la méthodologie. Par ailleurs, ces pays incorporeront les leçons et recommandations importantes de l'évaluation externe en développant et en mettant en œuvre leurs stratégies.

Plus spécifiquement, les interventions devraient inclure :

- 📁 La formation pour renforcer le partenariat avec les autorités locales ;
- 📁 La documentation ;
- 📁 Le plaidoyer ;

- ☞ Le dialogue politique pour influencer les politiques ;
- ☞ L'institutionnalisation et ;
- ☞ L'intégration de la méthodologie du Programme.

Parallèlement, dans la même période, le Coordonnateur et le Comité National de Sélection continueront à procéder à la sélection et au soutien additionnel au profit des petits projets qui mettent l'accent sur l'amélioration de l'environnement et la lutte contre la pauvreté. Les 6 pays qui ont commencé en 1995-1996 mettront l'accent sur la consolidation des gains réalisés durant la 3^{ème} Phase.

Le succès du Programme LIFE pour la réalisation de cet objectif 1 sera mesuré par l'étendue de l'influence que le Programme LIFE exercera au niveau municipal et national.

Objectif 2 à atteindre :

Il s'agira de procéder au renforcement des capacités des principaux acteurs tels que les autorités locales, les organisations de la société civile et le secteur privé lors de la deuxième génération d'appui aux initiatives au niveau municipal et promouvoir la gouvernance locale participative afin d'améliorer les conditions de vie des pauvres au niveau des villes dans les 6 pays pilotes qui ont commencé le Programme LIFE en 1993-1994.

Ces six pays (Tanzanie, Brésil, Jamaïque, Thaïlande, Pakistan, Egypte) mettront l'accent, durant la phase 4 sur le renforcement des capacités des acteurs locaux et des institutions dirigeantes afin de développer de la connaissance, des habiletés, des attitudes et des mécanismes institutionnels nécessaires pour assurer des partenariats continus en vue du développement humain local durable.

Il faudra veiller à ce que les capacités soient renforcées de telle sorte qu'elles conduisent à des changements au niveau des individus (partenaires), des entités (organisations que les partenaires représentent) et le système local (dans lequel prennent place la gouvernance locale et le développement local). Ces pays ont identifié des opportunités pour la deuxième génération d'initiatives (qui sont fondées sur les petits projets financés par LIFE) et ont déjà commencé le dialogue avec les autorités municipales sur ces initiatives. Ceci pourra fournir une disposition pratique pour renforcer les capacités des acteurs locaux et des institutions dirigeantes.

Plus spécifiquement, ces pays mettront l'accent sur :

- a) l'établissement de partenariats effectifs entre les Autorités Municipales, les Organisations de la Société Civile et le Secteur Privé au niveau municipal pour la 2^{ième} génération des initiatives soutenues par le Programme LIFE.
- b) la formation des principaux acteurs/partenaires (tels que les Autorités Locales, les ONGs, les Communautés de Base, le Secteur Privé et les autres groupes d'intérêt) ce qui visera à renforcer la connaissance, les diverses procédures d'apprentissage techniques, les attitudes et mécanismes institutionnels requis pour une gouvernance locale collaborative qui permet de réduire la pauvreté et d'améliorer l'environnement.
- c) Créer un cycle itératif d'actions – réflexions – corrections en vue d'obtenir une auto – formation continue et une adaptation institutionnelle.
- d) La documentation et la dissémination en vue d'une duplication et d'une généralisation.

Le succès du Programme LIFE en ce qui concerne l'atteinte de l'objectif 2 sera mesuré par l'étendue par laquelle :

- 1) les clients seraient satisfaits par la formation et les changements survenus.
- 2) les groupes de partenariats ont fonctionné et ont largement contribué dans la deuxième génération d'initiatives.
- 3) l'initiative a contribué à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de l'environnement.
- 4) les changements de politiques et au niveau institutionnel sont survenus.

Les indicateurs de succès seront développés en collaboration avec les partenaires et les clients.

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Le Coordonnateur National du Programme LIFE ainsi que le Comité National de Sélection sont invités à proposer une stratégie nationale pour la 4^{ème} phase du Programme LIFE dont les objectifs ont été ci-dessus énoncés.

Selon le dictionnaire Larousse, la stratégie consiste à coordonner des actions, à manœuvrer habilement pour atteindre un but.

Pour leur faciliter le travail, les membres du Comité de Sélection devront porter une attention particulière aux documents :

 Evaluation Nationale du Programme LIFE au SENEGAL

📁 Evaluation globale du Programme LIFE : Résultats et
Recommandations.